



SYNDICAT SUD-RAIL DE LA RÉGION  
SNCF DE STRASBOURG



Strasbourg, le 7 février 2017

**A M. SCHAEFFER Serge**  
Directeur d'Etablissement ESV TER Rhénan

**OBJET** : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Nous avons été reçus le 31 janvier 2017 dans le cadre de la Demande de Concertation Immédiate datée du 27 janvier.

Le sujet évoqué concernait le manque d'équité dans la pose des VT, tant entre les UO de votre établissement, que entre les UP d'une même UO.

Bien que la réunion de concertation ait permis d'avancer sur quelques points, il est évident que l'ensemble des agents à temps partiel de votre établissement ne sont pas tous logés à la même enseigne, et donc traités de manière inéquitable pour la pose des VT.

En conséquence, le syndicat SUD Rail de la région de Strasbourg, conformément à l'art L2512.2 du Code du Travail, pose un préavis de grève à compter du 15 février 2017 à 20h00 jusqu'au 18 avril 2017 à 8h00.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel de l'ESV TER Rhénan, ainsi que ceux amenés à le remplacer.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Vincent SCHALLER,  
Secrétaire régional SUD Rail